



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 983

Texte de la question

M. le président. Je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir vous rasseoir et de garder votre calme. La parole est à M. Lionnel Luca.

M. Lionnel Luca. Le groupe du RPR est vraiment choqué par les attaques systématiques qui sont lancées contre le chef de l'Etat. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert) ... et par la volonté de M. le Premier ministre de s'affirmer en se positionnant par rapport au Président de la République élu par le suffrage universel. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Nous attendons nous aussi une réforme globale de la justice et nous ne sommes en aucun cas en contradiction avec le chef de l'Etat. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Mais cette réforme se fait toujours attendre.

Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, afin d'essayer de ramener un peu de sérénité dans cet hémicycle, je vais changer de sujet et poser ma question, qui concerne un fait divers. Le 5 octobre dernier, un instituteur de Rouen a tenté de neutraliser un élève qui agressait l'un de ses camarades. A trois reprises, il l'a averti sans succès.

Pour mettre un terme à la bagarre, il a fini par lui donner trois coups de pied aux fesses. La mère de l'élève a porté plainte immédiatement pour coups et blessures. L'instituteur a été traduit devant un conseil de discipline et il risque désormais la révocation. Il devra passer en médiation judiciaire. En d'autres temps, c'est l'élève qui serait passé en conseil de discipline. Si l'on en croit les collègues de l'instituteur et les familles qui le soutiennent, on est en train de casser un homme qui s'est toujours très bien occupé de ses élèves. Combien d'autres cas semblables ?

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous qui n'avez eu de cesse, depuis votre nomination, de proférer à l'égard des enseignants des critiques désobligeantes, blessantes et bien souvent injustifiées - les désavouant ainsi par avance - et dont on mesure aujourd'hui les conséquences, allez-vous enfin leur apporter le soutien qu'ils méritent dans leur mission de plus en plus difficile et éprouvante face à des enfants qui n'ont plus les repères autrefois acquis au sein de la famille ? Saurez-vous leur rendre l'hommage que leur doit la nation ? Votre ministère, dans cette affaire, va-t-il soutenir cet instituteur digne d'éloges qui n'est finalement coupable que d'avoir sauvé un enfant qui était le plus faible et qui était en danger ? Allez-vous encore longtemps désespérer le monde enseignant ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. Un peu de silence, mes chers collègues, il n'est pas admissible que l'on soit obligé de parler dans un tel brouhaha !

La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, Ségolène Royal et moi-même, depuis que nous sommes en charge de l'éducation nationale, nous nous sommes préoccupés du problème de la violence dans les écoles. Nous avons pris des mesures précises pour la

protection des enfants victimes de violences, et chacun sait ici que le silence dans ce domaine n'est plus de mise. Nous avons également lancé un plan de lutte contre la violence, car nous sommes également comptables du climat de calme indispensable au bon déroulement du travail des élèves comme des enseignants. («La réponse !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Je ne veux pas ici parler précisément d'un cas, en l'occurrence celui de Seine-Maritime, car il doit être traité localement par les instances compétentes. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Cependant, je veux rappeler devant la représentation nationale combien les enseignants sont de plus en plus confrontés à des difficultés multiples pour accomplir leur tâche. Depuis toujours, le métier d'enseignant consiste à transmettre des connaissances et faire partager des valeurs qui accompagneront les jeunes tout au long de leur vie.

M. Jean-Louis Debré. Soyez donc sincères !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Mais vous savez aussi bien que moi, puisque vous êtes sur le terrain au contact de la réalité, que la société demande toujours plus à l'école, rendant encore plus difficile la tâche des enseignants. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Les problèmes d'indiscipline sont croissants.

Je ne vais pas, en tant que ministre de l'éducation nationale, trancher un problème d'en haut. Je veux juste ici rappeler à la communauté éducative, en l'occurrence ici aux instituteurs, que je comprends la complexité et la difficulté de l'exercice, aujourd'hui, de leur métier.

M. Patrick Ollier. Laborieux !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Le respect des enseignants est une nécessité absolue pour le fonctionnement de l'école. Nous avons poursuivi chaque cas de violence envers les enseignants. La violence doit disparaître des écoles et nous nous y employons. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Didier Boulaud. Intervention nuancée !

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 983

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 1998, page 9895

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 décembre 1998